

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 29 AVRIL 2011**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation** : Le Jeudi 21 Avril 2011

**ORDRE DU JOUR** :

- 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10/03/2011,*
- 2. Compte administratif 2010 -Commune,*
- 3. Compte de gestion 2010 – Commune,*
- 4. Affectation du résultat – Commune,*
- 5. Vote du taux d'imposition des 4 taxes,*
- 6. Budget 2011 – Commune,*
- 7. Compte administratif 2010 – Eau & Assainissement*
- 8. Compte de gestion 2010 - Eau & Assainissement*
- 9. Affectation du résultat - Eau & Assainissement*
- 10. Budget 2011 - Eau & Assainissement,*
- 11. Questions diverses.*

**DATE D’AFFICHAGE** : 19 Mai 2011

Le **Vendredi 29 Avril 2011**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, Maire.

**ETAIENT PRESENTS:**

Mr PERCIK Patrick, Maire.

Mr DE MATOS Gilbert, Mme PIOT Valérie, Mme BALLON Patricia, Mr BLANCHARD Maurice, Mme MISZCZAK Brigitte, Adjoints.

Mr ALLONCLE Claude, M. DENEST Bernard, M. NASSAU Frédéric, Mr DELAVAUX Jean-Claude, Mr PETER Jean-Pierre, Mme RANDEL Ingrid, Mme BLOND Anne-Marie, M. POGNOT Jean-Pierre, Mme BOGHE Fabienne, Mme MICHARD Céline, Mme GALLAY Eveline, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES :**

Mme NERIS Nathalie pouvoir à M. PETER Jean-Pierre.

M. MOUSSU Anthony pouvoir à M. DE MATOS Gilbert.

Mr REGNAULT Henri pouvoir à M. PERCIK Patrick.

**ABSENTS :**

M. BEAUGRAND Bernard, Mme CONSEIL Jocelyne, Mme DE VIVEIROS Anita.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme MICHARD Céline a été élue secrétaire de séance.

**ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Mme LOIZEAU Joëlle, Secrétaire Générale

## **N° 973 : COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – COMMUNE :**

Monsieur le maire énumère tous les comptes de l'année 2010.

### **Section de fonctionnement :**

- Dépenses de l'exercice 2010 :	1 942 713.37 €
- Recettes de l'exercice 2010 :	2 320 020.60 €
- Excédent de clôture 2010 :	377 307.23 €
- Résultat de clôture N-1 :	263 535.88 €
- Excédent de clôture 2010 :	440 843.11 €

### **Section d'investissement :**

- Dépenses de l'exercice 2010 :	336 061.81 €
- Recettes de l'exercice 2010 :	830 043.90 €
- Résultat de l'exercice 2010:	493 982.09 €
- Résultat de clôture N-1 :	-411 984.29 €
- Excédent de clôture 2010 :	81 997.80 €

Monsieur ALLONCLE Claude, doyen d'âge, est désigné comme Président de séance pour débattre du compte administratif, après quoi Monsieur le Maire se retire.

Le Président de séance soumet le compte administratif au vote du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

**APPROUVE** le compte administratif 2010 de la Commune qui laisse apparaître un résultat cumulé excédentaire de clôture 2010 de **522 840.91€**

## **N° 974 : COMPTE DE GESTION 2010 – COMMUNE :**

Les résultats du compte de gestion 2010 élaboré par le Receveur sont identiques au compte administratif 2010 présenté par Monsieur le Maire.

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion établi par le Receveur sont conformes aux écritures du compte administratif 2010 établis par Monsieur le Maire,

Considérant que le compte de gestion pour l'exercice 2010 n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

**APPROUVE** le compte de gestion 2010- Commune- du Receveur municipal

**N° 945 : AFFECTATION DU RESULTAT – Budget Commune 2010 - :**

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le Compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice faisant apparaître un excédent de 440 843.11€,

Décide, à l'UNANIMITE, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

**Résultat de fonctionnement**

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 377 307.23 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - + 63 535.88 €

**C Résultat à affecter**

= A+B (hors restes à réaliser)

+ 440 843.11 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement)

R 001 (excédent de financement) + 81 997.80 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement

00.00 €

Excédent de financement

00.00 €

**Besoin de financement F**

=D+E

**AFFECTATION = C**

=G+H

+ 440 843.11 €

**1) Affectation en réserves R 1068 en investissement**

00.00 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

**2) H Report en fonctionnement R 002**

+440 843.11 €

**N° 976 : VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES QUATRE TAXES (Taxes Directes Locales):**

Monsieur le maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2011. Il précise que la Commission des Finances n'a pas souhaité appliquer une augmentation des taux.

Compte tenu des éléments communiqués,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

DECIDE de maintenir pour 2011, les taux suivants :

- **Taxe d'habitation : 18.51 %**
- **Taxe foncier bâti : 17.74 %**
- **Taxe foncier non bâti : 41.53 %**
- **Taux cotisation foncière des entreprises : 18.10 %.**

**N° 977 : BUDGET COMMUNAL 2011 :**

La Commission des Finances, après avoir examiné les propositions de dépenses et de recettes,

**PROPOSE** d'arrêter le budget 2011 COMMUNE comme suit :

**Section de fonctionnement :**

- Dépenses et recettes équilibrées : **2 775 341.00€**

**Section d'investissement :**

- Dépenses et recettes équilibrées : **1 384 268.47€.**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'UNANIMITE,

APPROUVE le **budget primitif communal de l'année 2011** présenté par Monsieur le Maire qui se résume comme suit :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2 775 341.00€**

(Dépenses et recettes équilibrées)

- **SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 384 268.47€.**

(Dépenses et recettes équilibrées)

## **N° 978 : COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – EAU ET ASSAINISSEMENT :**

Monsieur le maire énumère tous les comptes de l'année 2010.

### **Section d'exploitation :**

- Dépenses de l'exercice 2010 :	111 105.12 €
- Recettes de l'exercice 2010 :	135 123.99 €
- Excédent de clôture 2010 :	24 018.87 €
- Résultat de clôture N-1 :	240 906.29 €
- Excédent de clôture 2010 :	264 925.16 €

### **Section d'investissement :**

- Dépenses de l'exercice 2010 :	78 251.78 €
- Recettes de l'exercice 2010 :	34 706.53 €
- Résultat de l'exercice 2010:	- 43 545.25 €
- Résultat de clôture N-1 :	-7 916.16 €
- Déficit de clôture 2010 :	-51 461.41 €

Monsieur ALLONCLE Claude, doyen d'âge, est désigné comme Président de séance pour débattre du compte administratif, après quoi Monsieur le Maire se retire.

Le Président de séance soumet le compte administratif au vote du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

**ADOpte** le compte administratif 2010 – Eau et Assainissement qui laisse apparaître un résultat cumulé excédentaire de clôture de **213 463.75 €**.

## **N° 978 : COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – EAU ET ASSAINISSEMENT :**

Monsieur le maire énumère tous les comptes de l'année 2010.

### **Section d'exploitation :**

- Dépenses de l'exercice 2010 :	111 105.12 €
- Recettes de l'exercice 2010 :	135 123.99 €
- Excédent de clôture 2010 :	24 018.87 €
- Résultat de clôture N-1 :	240 906.29 €
- Excédent de clôture 2010 :	264 925.16 €

### **Section d'investissement :**

- Dépenses de l'exercice 2010 :	78 251.78 €
- Recettes de l'exercice 2010 :	34 706.53 €
- Résultat de l'exercice 2010:	- 43 545.25 €
- Résultat de clôture N-1 :	-7 916.16 €
- Déficit de clôture 2010 :	-51 461.41 €

Monsieur ALLONCLE Claude, doyen d'âge, est désigné comme Président de séance pour débattre du compte administratif, après quoi Monsieur le Maire se retire.

Le Président de séance soumet le compte administratif au vote du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

**ADOpte** le compte administratif 2010 – Eau et Assainissement qui laisse apparaître un résultat cumulé excédentaire de clôture de **213 463.75 €**.

**N° 979 : COMPTE DE GESTION 2010 – EAU ET ASSAINISSEMENT :**

Les résultats du compte de gestion 2010 élaboré par le Receveur sont identiques au compte administratif 2010 présenté par Monsieur le Maire.

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion établi par le Receveur sont conformes aux écritures du compte administratif 2010 établis par le Monsieur le Maire,

Considérant que le compte de gestion pour l'exercice 2010 n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

**ADOpte à l'unanimité** le compte de gestion 2010 – Eau et Assainissement.

**N° 980 : AFFECTATION DU RESULTAT – EAU ET ASSAINISSEMENT – DE L'EXERCICE 2010 :**

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le Compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice faisant apparaître un excédent de 264 925.16 €,

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

+ 24 018.87 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif,

+ 240 906.29 €

C Résultat à affecter  
= A+B (hors restes à réaliser) + 264 925.16 €  
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement  
D 001 (besoin de financement)(Investissement- Dépenses) - 51 461.41 €  
R 001 (excédent de financement) 0,00 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement  
Besoin de financement 60 033.59 €  
Excédent de financement 0,00 €

Besoin de financement F =D+E - 111 495.00 €

AFFECTATION = C =G+H + 264 925.16 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement(Recettes) + 111 495.00 €  
G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002(Fonctionnement-recettes) + 153 430.16 €

**N° 981 : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2011 :**

La commission des finances, après avoir examiné les propositions de dépenses et de recettes,

**PROPOSE** d'arrêter le budget 2011 EAU ET ASSAINISSEMENT comme suit :

**Section de fonctionnement** : **290 616,62 euros**

(Dépenses et recettes équilibrées)

**Section d'investissement** : **279 770,13 euros**

(Dépenses et recettes équilibrées).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

**APPROUVE** le budget primitif « EAU ET ASSAINISSEMENT » de l'ANNEE 2011  
comme il est proposé ci-dessus.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Conseil Municipal entend :

### **Madame GALLAY :**

- Signaler le problème des poubelles dans diverses rues de la Commune. Monsieur le Maire précise que des actions sont menées pour remédier à cet état de fait.
- Demander s'il serait possible de rajouter un point canin dans le centre ville. Monsieur le Maire signale qu'il est prévu d'en remettre d'autres sur la Commune.

### **Monsieur le Maire :**

- Remercier toute l'équipe d'animation et leurs conjoints ainsi que les employés communaux des services techniques pour leur participation active lors des diverses manifestations.

La séance est levée à 22h30